



RPIC
Real Property
Institute of Canada

IBIC
Institut des biens
immobiliers du Canada

Plan stratégique 2022-2024

Le 2 mars 2022

Mission, vision et valeurs

Vision

Une collectivité des biens immobiliers fédéraux à rendement élevé qui communique efficacement les connaissances afin de moderniser et d'améliorer ses pratiques professionnelles.

Mission

Favoriser et permettre le perfectionnement professionnel, l'échange de connaissances et l'apprentissage continu dans l'ensemble de la collectivité des biens immobiliers du gouvernement fédéral.

Valeurs

Collectivité • Axée sur l'amélioration • Collaborative

Le Plan stratégique 2022-2024 de l'Institut des biens immobiliers du Canada (IBIC) est l'aboutissement d'une série d'activités consultatives, notamment des enquêtes, des analyses environnementales, l'analyse de l'EOT et l'examen des tendances actuelles et émergentes touchant les biens fédéraux.

Le plan trace la marche à suivre pour l'IBIC et nous nous trouvons en position de force, malgré les répercussions de la pandémie sur nos activités en 2020 et en 2021. L'ingéniosité, la faculté d'adaptation et la résilience de l'IBIC nous ont menés ici et, à l'avenir, nous avons l'intention d'accroître notre capacité et de devenir un membre contributeur encore plus important de la collectivité des biens immobiliers.

Le plan stratégique 2022-2024 de l'IBIC décrit notre approche pour :

- élargir et enrichir notre programme de perfectionnement professionnel;
- harmoniser nos offres de programmes avec les compétences en biens immobiliers établies par les partenaires fédéraux et les organismes semblables;
- renforcer et tirer parti des forces, de la capacité opérationnelle et des actifs de l'IBIC afin que la collectivité des biens immobiliers en bénéficie davantage;
- consolider notre place en tant que source fiable d'information et d'apprentissage en matière de biens immobiliers;
- démontrer et mettre à profit notre force en tant que partenaire des secteurs fédéral et privé déterminé à faire progresser l'apprentissage et les pratiques en matière de biens immobiliers.

Buts stratégiques : de 2022 à 2024



RPIC
Real Property
Institute of Canada

IBIC
Institut des biens
immobiliers du Canada

1

Perfectionnement
professionnel

But 1 : Offrir des programmes de perfectionnement professionnel qui enrichissent les compétences et la professionnalisation dans les pratiques immobilières.

But 2 : Tirer parti de nos actifs pour développer et livrer d'autres produits et services qui enrichissent davantage la collectivité des biens immobiliers

2

Communications

But 3 : Favoriser une collaboration valorisante avec notre collectivité professionnelle, partager notre histoire et renforcer notre image de marque.

3

Partenariats

But 4 : Chercher à conclure des partenariats prioritaires qui permettent à l'IBIC de mieux servir la collectivité des biens immobiliers.

4

Capacité
opérationnelle

But 5 : Élaborer et mettre en œuvre un modèle opérationnel plus viable.

But 1 : Offrir des programmes de perfectionnement professionnel qui enrichissent les compétences et la professionnalisation dans les pratiques immobilières.

Objectif 1 : Établir et remplir les structures organisationnelles nécessaires à l'exécution du programme de perfectionnement professionnel (PP) en expansion de l'IBIC.

Objectif 2 : Élaborer/offrir un programme annuel de PP d'ateliers, de journées de PP, de webinaires et d'autres activités d'apprentissage.

Objectif 3 : Élargir le programme de PP afin d'améliorer les connaissances professionnelles, d'améliorer les pratiques et de répondre aux besoins de formation prioritaires dans l'ensemble de la collectivité des biens immobiliers.

Objectif 4 : Collaborer avec les ministères et organismes fédéraux afin d'harmoniser les offres de l'IBIC avec les exigences actuelles et émergentes en matière de compétences et appuyer la professionnalisation.

Objectif 5 : Établir des partenariats avec des organisations sélectionnées pour dresser un inventaire des pratiques exemplaires, de la formation et des accréditations pertinentes pour notre collectivité.

Objectif 6 : Mettre en place un programme de base de programmes de formation reproductible « Initiation aux BI ».

But 2 : Tirer parti de nos actifs pour développer et livrer d'autres produits et services qui enrichissent davantage la collectivité des biens immobiliers.

Objectif 7 : Établir des critères et des mécanismes pour regrouper, classer et codifier une bibliothèque de ressources pour la prestation sur le Web.

Objectif 8 : Utiliser des ressources sélectionnées de la bibliothèque de l'IBIC et collaborer avec des partenaires pour établir un programme d'apprentissage autonome.

Objectif 9 : Accroître les possibilités et les mécanismes grâce auxquels les professionnels des biens immobiliers peuvent participer à un réseautage en mode virtuel et présentiel.

But 3 : Favoriser une collaboration valorisante avec notre collectivité professionnelle, partager notre histoire et renforcer notre image de marque.

Objectif 10 : Inaugurer et tenir à jour le nouveau site Web comme principale interface pour promouvoir le programme et d'autres services de PP de l'IBIC et interagir avec la collectivité des BI.

Objectif 11 : Déterminer les prochaines phases de l'élaboration et de la fonctionnalité du site Web, les classer par ordre de priorité et les exécuter.

Objectif 12 : Tirer parti des plateformes de communications sur le Web pour promouvoir nos offres de PD, faciliter l'échange de connaissances sur les biens immobiliers et renforcer le lien de la collectivité avec notre image de marque.

Objectif 13 : Communiquer notre valeur en tant que fournisseur de formation ou de services dans la collectivité des biens immobiliers aux partenaires actuels et éventuels.

But 4 : Chercher à conclure des partenariats prioritaires qui permettent à l'IBIC de mieux servir la collectivité des biens immobiliers.

Objectif 14 : Mettre en place des mécanismes ou des critères pour conclure des alliances qui accordent la priorité à des sources de revenus durables et diversifiées, à des ressources en nature et à d'autres formes de soutien par l'entremise de partenariats et de collaborations.

Objectif 15 : Harmoniser l'approche de l'IBIC à l'égard des partenariats et des collaborations avec nos programmes de perfectionnement professionnel et de communication afin d'accroître notre valeur et nos actifs.

But 5 : Élaborer et mettre en œuvre un modèle opérationnel plus viable.

Objectif 16 : Quantifier et obtenir les ressources (humaines, financières et technologiques) nécessaires pour soutenir et améliorer les activités de l'IBIC.

Objectif 17 : Délimiter les fonctions des bénévoles, des membres du personnel et des fournisseurs de services, leurs responsabilités, leur niveau d'effort, l'étendue de leurs pouvoirs et la planification de la relève.

Objectif 18 : Renforcer les appuis offerts aux membres du personnel, aux bénévoles et aux fournisseurs de services pour assurer une coordination et une intégration cohérentes et efficaces des efforts.

Objectif 19 : Opérationnaliser une approche durable à l'établissement de relations avec les partenaires et les intervenants qui favorisent un financement diversifié et plus stable.

Objectif 20 : Créer et entretenir une bibliothèque de ressources en ligne (voir But 2, Objectif 7) pour accroître les échanges de connaissances sur les biens immobiliers.

Objectif 21 : Monétiser nos actifs en commercialisant l'accès aux ressources désignées par l'abonnement, le péage informatique ou d'autres mécanismes d'accès.

Rassembler et enrichir la collectivité des biens immobiliers.

L'Institut des biens immobiliers du Canada (IBIC) est un organisme sans but lucratif qui offre à la collectivité fédérale des biens immobiliers de la formation dans le cadre du perfectionnement professionnel.

L'Institut offre une gamme de programmes de perfectionnement professionnel axés sur les besoins prioritaires d'une collectivité diversifiée de plus de 10 000 spécialistes et cadres fédéraux des biens immobiliers afin d'habiliter un effectif des BI fédéraux hautement performant.

L'Institut est dirigé par des bénévoles issus de nombreux ministères et organismes du gouvernement fédéral qui occupent des postes au conseil d'administration, à la direction et aux comités qui coordonnent l'élaboration et la prestation de programmes de perfectionnement professionnel et d'autres services à la collectivité des biens immobiliers.

Le programme annuel d'occasions de perfectionnement professionnel de l'Institut comprend généralement plusieurs ateliers nationaux sur plusieurs journées, ainsi que de nombreuses séances de formation technique « Journée de perfectionnement professionnel », des présentations par webinaire et d'autres activités de formation spécialisée.

L'Institut a été créé par le Secrétariat du Conseil du Trésor en 1999 au titre d'organisation à but non lucratif constituée sous le régime d'une loi fédérale. Nos offres en perfectionnement professionnel sont reconnues comme étant de la « formation » par le Bureau du contrôleur général du Canada, ce qui permet aux professionnels des BI d'obtenir facilement l'autorisation d'assister aux ateliers et aux événements de l'Institut.

Mandat de l'IBIC

Le mandat de l'Institut des biens immobiliers du Canada consiste à :

- a) offrir des occasions de perfectionnement professionnel (PP) pertinentes à la gestion des biens immobiliers fédéraux;
- b) offrir une tribune pour l'échange de connaissances dans l'ensemble de la collectivité des biens immobiliers fédéraux;
- c) promouvoir et reconnaître le professionnalisme et célébrer les réalisations de la collectivité des biens immobiliers fédéraux;
- d) mobiliser les intervenants des secteurs public et privé et du milieu universitaire afin de créer des réseaux efficaces et d'élargir la portée de l'échange des tendances actuelles, des conseils d'experts, des pratiques exemplaires et des expériences;
- e) favoriser la capacité de recherche et développement au sein de la collectivité des biens immobiliers fédéraux;
- f) collaborer avec les organismes des secteurs public et privé afin d'appuyer la gestion efficace et efficiente des biens immobiliers fédéraux;
- g) servir de porte-parole national des progrès réalisés dans les services, les pratiques et la professionnalisation de la collectivité des biens immobiliers fédéraux.